

Objectif Vidéo Nice

**La Charte de
développement
durable**

Un festival engagé pour le
développement durable et solidaire
à Nice

Conçu comme un festival collaboratif, OVNi est par construction un lieu de partage, d'échanges et de solidarité. Il regroupe trois composantes essentielles du développement durable : environnementale, sociale et économique. Même si le festival est générateur d'impacts environnementaux, il s'emploie à les réduire et a mis en place des actions concrètes pour diminuer son impact environnemental, développer l'économie et la solidarité au sein de son territoire tout au long de l'année. La charte "**Quinze engagements pour agir ensemble**" a ainsi pour but de présenter les objectifs que l'équipe de direction du festival se fixe pour être plus respectueux de son environnement, dans le cadre de l'organisation et de la participation à l'événement.

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET FÉDÉRATRICE

1/ S'appropriier collectivement la démarche

La réussite de la démarche repose sur la prise en compte d'objectifs simples et concrets par l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, la Présidente doit assurer la réalisation d'actions concrètes précisées dans un "dispositif d'accompagnement personnalisé". L'ensemble de l'équipe se responsabilise, devient acteur de la démarche, participe à son animation, son développement et son évaluation.

2/ Former les responsables d'équipe, les salariés

Le développement durable doit être envisagé comme un réel défi à relever. La participation et la compréhension de tous les acteurs aux enjeux de la démarche sont essentielles pour assurer la réussite des actions. Un ensemble d'actions concrètes sont à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer.

3/ Respecter le principe de l'amélioration continue

Chaque édition du festival est clôturée par un bilan lors duquel sont mis en lumière les temps forts de l'événement ainsi que les points qui méritent d'être améliorés. Chaque collaborateur participe à l'élaboration du plan d'action prévisionnel pour l'édition suivante. La mise en place d'indicateurs mesurant l'efficacité des actions entreprises est primordiale. Ils seront évalués et communiqués à l'ensemble des parties prenantes du festival.

4/ Lutte contre les discriminations

Les signataires sont attachés aux valeurs portées par la Déclaration des Droits Culturels de Fribourg (2007), qui garantit à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme "l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité". En conséquence, ils s'engagent à :

- Lutter contre toute forme de discrimination contrevenant à ces valeurs, et notamment relatives au genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine ethnique, à l'état de santé physique et mentale, à l'âge, à la condition socio-économique, à l'origine géographique, aux opinions politiques et la confession religieuse.
- Respecter la parité dans la programmation, les organes délibérants et toute forme de représentation et de sélection artistique.
- Agir pour une représentation qui soit diversifiée et à l'image de la société dans la programmation, les organes délibérants et toute forme de représentation et de sélection artistique.
- Favoriser un accès équitable et égalitaire aux ressources de création.
- Garantir l'application de la législation en vigueur pour l'accessibilité aux lieux de culture.
- Encourager et respecter la diversité des expressions artistiques.
- Mener des actions de formation, transmission et sensibilisation aux enjeux et problématiques liées aux discriminations spécifiques à l'écosystème culturel.

5/ Professionnalité des artistes-auteurs et autrices

Les signataires reconnaissent les artistes-auteurs et autrices comme des professionnels. À ce titre, ils s'engagent à :

- Cœuvrer dans le respect des lois, codes et règlements encadrant la création.
- Garantir aux artistes-auteurs et autrices une rémunération appropriée (en application de la directive européenne 2019/190).

Pour les salons, festivals, événements :

- S'attacher à une juste rémunération des dédicaces, performances, interventions, participation à une table ronde, montage d'exposition, promotion, accompagnement de projection...
- Prévoir une indemnité pour perte de gain dans le cas de temps de déplacement long.
- Veiller à proposer des conditions d'accueil qualitatives.
- Etablir une concertation préalable avec l'artiste-auteur pour mettre en œuvre des conditions de travail appropriées.
- Se tenir informé des évolutions fiscales et administratives relatives du régime des artistes-auteurs.
- Se comporter de manière respectueuse avec leurs partenaires.

Pour les artistes-auteurs :

- Se rapprocher d'une organisation professionnelle ou d'un syndicat en lien avec son métier afin d'appréhender au mieux les spécificités juridiques, fiscales et sociales de son activité.
- Savoir refuser les conditions financières et matérielles indignes, dont l'acceptation porte également préjudice à l'ensemble de leur profession.
- Se comporter de manière respectueuse avec leurs partenaires.

Pour les diffuseurs et producteurs :

- S'attacher à une juste rémunération de la création décorrélée de l'exploitation de l'œuvre.
- Reconnaître le processus créatif dans sa globalité (travail de recherche, travail préparatoire, montage de projet, temps de création, travail éditorial, etc.) et l'établir contractuellement.
- Se tenir informé des évolutions fiscales et administratives relatives du régime des artistes-auteurs.
- Se comporter de manière respectueuse avec leurs partenaires.

Pour les pouvoirs publics :

- Conditionner les soutiens financiers et subventions au respect des règles énoncées dans cette charte.
- Se comporter de manière respectueuse avec leurs partenaires.

CONTRIBUER À PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

6/ Favoriser les modes de déplacement respectueux de l'environnement

Le festival engendre des déplacements de personnes, autant dans la venue du public que celle des acteurs, dans l'organisation et la logistique. Le festival favorise l'utilisation du tramway ou le covoiturage pour les individuels et assure des services de navettes pour les groupes (mécènes, journalistes, partenaires, artistes...). À travers le plan du festival, l'indication des lignes de tram, des gares sncf et des points vélo ou auto bleues favorise l'utilisation de ces transports.

7/ MAITRISER LES ACHATS

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EST PORTÉE À LA PROVENANCE DES PRODUITS, LEUR CONDITIONNEMENT ET LES DÉCHETS EN PRIVILÉGIANT LES PRODUITS LOCAUX, LES EMBALLAGES RECYCLABLES, LE MATÉRIEL RÉUTILISABLE.

8/ Gérer la récupération, le tri et le devenir des déchets

“Réduire, Réparer, Réutiliser, Recycler”. L'application de cette méthode des “4R” au sein du festival se traduit par des réductions de consommation de matières premières (papier, eau...) ; la réparation et le réemploi des éléments de décor ; la location de matériels ; la réalisation d'une signalétique pluriannuelle (bâches, kakemono, ...) ; auquel chaque acteur du festival doit prendre part.

9/ Proposer une alimentation saine et équilibrée dont l'impact environnemental est le plus faible possible

Pour assurer la restauration lors des vernissages les deux semaines de l'événement, le festival a choisi de mettre en place, autant que faire ce peut, avec ses fournisseurs et prestataires, un cahier des charges qui privilégie une alimentation de saison, d'origine régionale et dont l'élaboration engendre le moins d'impacts environnementaux possibles (en termes d'intrants, de procédés, de consommation de matières premières et d'énergie). L'équipe s'adapte aussi aux exigences alimentaires.

COMMUNIQUER, SENSIBILISER, CRÉER UN VÉRITABLE ÉCHANGE ENTRE TOUS

10/ Communiquer sur les pratiques du développement durable mises en place

La communication est un des facteurs indispensables à la réussite d'une démarche développement durable. L'équipe du Festival OVNi a entrepris d'informer le public ainsi que tous ses collaborateurs sur les actions réalisées par le festival. Les bilans de chaque édition et des exemples illustrés d'indicateurs sont relayés par une communication qui permet d'informer les parties prenantes. De plus, les bonnes pratiques environnementales mises en œuvre et visibles dans le cadre du festival peuvent modifier le comportement des participants dans leur vie de tous les jours.

11/ Encourager les échanges, l'épanouissement et l'éducation culturels

En dehors de sa programmation artistique professionnelle, le festival cherche à développer son interaction auprès du grand public, mais également auprès des publics exclus. OVNi met ainsi en place des partenariats avec des structures et des associations du champs social afin de permettre à tous et à toutes d'accéder à l'art et la culture.

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS AUX SPECTACLES VIVANTS ET VEILLER À LA SÉCURITÉ ET AU BIEN-ÊTRE DE CHACUN

12/ Développer des actions en matière d'accessibilité

Le festival est porteur de valeurs humaines fortes comme le partage et la solidarité. Il doit pouvoir être accessible au plus grand nombre. Dans ce sens, l'équipe OVNi souhaite mettre en place un dispositif pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes en situation de handicap dans les lieux d'exposition OVNi ainsi que dans les lieux partenaires. De plus des actions hors les murs sont organisées en fonction des opportunités (projet d'atelier en partenariat avec l'association DEL'ART intervenant auprès de publics en difficultés, projection au CHE de Nice ...).

13/ Assurer la prévention des risques

Chacun, public, équipe, artiste, doit se responsabiliser et devenir acteur de la sécurité, ainsi les différents intervenants sont sensibilisés aux modalités d'évacuation des lieux en cas de problème. De plus, les principes et règles de la sécurité événementielle ont évolué imposant de nouvelles configurations pour l'accueil et le contrôle des différents publics. Le Festival Objectif Vidéo Nice a le souci du bien-être de tous.

14/ Travailler avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, donnant la priorité à la dimension sociale plutôt que la recherche de profits. Travailler avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire permet de favoriser la réinsertion socioprofessionnelle et l'accès à l'art et la culture pour tous et toutes. Dans ce sens, le festival noue des relations de proximité avec des acteurs locaux.

ASSOCIER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET CULTUREL

15/ Agir et échanger avec les entreprises mécènes et partenaires dans une même vision de développement

L'équipe du festival veille à ce que les chefs d'entreprises mécènes et partenaires soient informés et associés à l'évolution artistique, culturelle et économique du festival.

16/ Privilégier les relations avec les entreprises et les producteurs locaux

Au-delà d'être un bon moyen de communication et d'attractivité pour un territoire, un événement peut assurer des retombées économiques importantes. Le Festival OVNi tisse des relations de proximité avec les entreprises du territoire, qu'elles soient associées à l'évènement en qualité de fournisseur, de partenaire ou de mécène. Le festival devient alors un territoire d'expression pour l'entreprise qui y associe son savoir-faire et ses compétences, ainsi que ses équipes et partenaires.

17/ Etre un tremplin pour les artistes locaux et régionaux

Le Festival OVNi permet aux artistes locaux de s'exprimer et de bénéficier ainsi de son attractivité pour rayonner auprès d'un large public. Au Pôle de cultures contemporaines de Nice, Le 109, seront exposés une sélection d'artistes vidéastes de la région PACA. D'autre part, le festival soutient les artistes émergents de la région au travers de l'exposition et du Prix Sud Emergence accueilli par l'hôtel West End de Nice. Finalement, le festival OVNi se caractérise par l'ensemble de ses partenaires, lieux insolites et musées ouvrant leurs portes pour exposer lors de l'évènement.

CE QUE LE FESTIVAL A MIS EN PLACE



Lutter contre le changement climatique

Prenant conscience que certaines activités sont fortement consommatrices d'énergies et ont un impact sur le réchauffement climatique, le festival est en capacité d'adopter des pratiques pour en limiter l'impact.

OVNi sélectionne:

- Sites facilement accessibles en transport en commun.
- Sites à proximité des principaux services (hébergement, restauration, etc.).
- Siège social bénéficiant d'une reconnaissance écologique (Clef Verte de L'hôtel WindsoR)

OVNi encourage

- Les transports collectifs et autres modes de déplacements non motorisés (vélo, marche).
- Met en place des dispositifs de transports en commun pour la venue des festivaliers VIP.
- Met en place des renseignements clairs pour se rendre au festival en vélo ou en transport en commun, sur les différents supports de communication.
- Favorise le train ou le covoiturage pour les transports d'artistes et invités venant de France et de l'étranger.
- Favorise les prestataires locaux afin de réduire l'impact des transports de marchandises et matériels.
- Encourage les acteurs de l'organisation à utiliser des transports en commun et des modes de déplacements actifs (vélo, marche).

Maitrise des énergies

- Veille à la consommation énergétique dans tous les domaines de l'organisation du festival : éclairage, transports, choix des équipements, chauffage, restauration, etc ...
- Eteint les matériels électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Forme les acteurs de l'organisation et fait participer activement en valorisant les gestes d'économies d'énergies.
- L'utilisation d'équipements et matériels économes en énergies : ampoules de type LED pour les expositions, équipements électriques de classe d'efficacité énergétique notées A++ (autant que possible).
- Sensibilise les publics aux économies d'énergies, à travers la valorisation des gestes responsables vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique.



Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

La gestion des déchets

- Prend en compte toutes les possibilités de réduction des déchets à la source : utilisation de produits réutilisables, pauvres ou sans emballages, récupération et recyclage de matériaux pour la décoration.
- Demande aux prestataires d'utiliser de la vaisselle réutilisable, lavable.
- Préfère les produits recyclables aux produits jetables. Recycle les matières dangereuses : piles, ampoules, etc ...
- Récupère le bois, métal et autres matériaux lors du démontage.

Les modes de production respectueux et protecteurs de l'environnement

- S'approvisionne localement (produits et fournisseurs).
- Choisi pour ses événements des aliments de saison.
- Propose des repas végétariens (moins énergivores).
- Participer à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



Participer à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

L'accessibilité de tous les publics

- Rend des expositions et de la culture accessible au plus grand nombre grâce à la gratuité de l'accès.
- Met en place des actions de médiation en direction de publics minoritaires ou éloignés des propositions artistiques. [Projet en cours]
- Le développement d'actions artistiques dans l'espace public, pour une accessibilité plus large.

La prise en compte des handicaps

- Veille aux facilités de circulation et d'accès à tous les espaces pour les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.
- Prend en compte les différentes situations de handicaps : physiques, sensoriels, mentaux, psychiques. [Projet de mise en place de la méthode FALC en cours de développement]
- Met en œuvre de dispositifs d'informations adaptés aux différents handicaps. [Projet en cours de développement]
- L'information et la communication des dispositifs d'accessibilité de l'événement auprès des

associations de personnes handicapées du territoire.
[Projet en cours de développement]

Diversité culturelle

- Permet la rencontre de projets culturels avec des projets artistiques et pédagogiques, entre populations et les territoires.
- Travaille à la contribution à l'éducation artistique, par des ateliers de découverte et de pratique artistique, des rencontres avec des artistes (ex : Hors les murs à imagespassages Annecy)
- Permet des échanges artistiques interculturels.
- Soutient les minorités culturelles.

La participation des parties prenantes

- Met en place une concertation de l'ensemble des parties prenantes lors de l'élaboration du programme d'action du festival. Le co-engagement des acteurs et leurs collaborations pour la mise en œuvre des actions.
- Met en place une démocratie participative, qui favorise les débats collectifs dans lesquels la participation et l'expression individuelle sont possibles de manière égalitaire.
- Informe les publics du festival aux principes du développement durable et solidaire, sur les engagements et actions du festival, et leur rôle en tant que festivaliers.

Favoriser



l'épanouissement de tous les êtres

l'accueil des publics humains

- Met en place des moyens adaptés pour l'accueil de tous les publics répondant aux besoins d'informations et aux conditions de vie particulières et expérientielles.

- Met en place des espaces de repos, de détente.
- Développe un programme de médiation culturelle, afin de transmettre à tous les publics la capacité de reconnaître les propositions artistiques du festival et d'opérer des choix librement.

● Les acteurs de l'organisation

- Applique l'égalité homme/femme. Forme les acteurs du festival.
- Construit un plan de prévention des risques professionnels pour les employés.
- Porte son attention sur les modes de gestion des ressources humaines des fournisseurs choisis.

● L'épanouissement des artistes

- Respecte le travail de l'artiste, de ses droits d'auteurs et sa rémunération équitable.
- Favorise la variété des expressions artistiques tant dans le processus de création que de diffusion.
- Favorise la découverte et le soutien à la production d'artistes.
- Le soutien à la création artistique (autrement que par la diffusion : accompagne certains artistes depuis leurs débuts).
- Soutient les artistes locaux.

● Les acteurs de l'organisation

- Le festival est attentif à la construction des relations partenariales.
- Développe des relations partenariales dans la durée, qui favorise la pérennité des actions.
- Evite les entreprises peu soucieuses de leur impact environnemental et social. Recherche des collaborations philanthropiques et désintéressées, à travers le développement d'une stratégie de mécénat culturel.



Permettre une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

● Les achats du festival

- Réduit ses consommations superflues et les déchets à la source (moins d'emballages).
- Réalise et centralise les achats pour éviter les gaspillages.
- Evite les produits à usage unique
- Adopte une politique d'achat local favorisant le développement de l'économie du territoire.

● Les fabrications propres du festival

- Applique des critères écologiques à la fabrication des supports de communication (papier recyclé, imprimeur triant ses déchets dangereux (label Imprim'Vert), impression recto verso, dématérialisation).
- Minimise les quantités de papier imprimées et du matériel remis aux participants.
- Exige les codes de bonne conduite dans les productions des fournisseurs, relativement aux conditions écologiques, sociales, éthiques et de la localisation géographique de la production.

● La transparence, expression de la responsabilité sociétale du festival

- Mise en place de systèmes de transmission des connaissances au sein de l'organisation.
- Transparence sur les grands équilibres budgétaires du festival : part d'autofinancement, des apports extérieurs et répartition des charges, reliées à la fréquentation réelle.

RÈGLES AU SEIN DU SIÈGE SOCIAL HÔTEL WINDSOR

Le siège social du festival OVNi se trouve au sein de l'hôtel Windsor. L'ensemble des équipes OVNi sont donc soumises au règlement imposé par le lieu et notamment en ce qui concerne la charte de développement durable. Préserver notre environnement est un enjeu pour tous, en tant qu'individu et en tant qu'entreprise. Nous pouvons chacun à notre échelle, faire de petites choses pour éviter la dégradation de notre planète et même inverser la tendance. Le Windsor souhaite avoir une attitude responsable. Pour cela, une prise de conscience de chacun d'entre-nous est nécessaire pour aller dans le bon sens. Cette démarche a été amorcée depuis 2007 et nous avons réalisé de gros progrès au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

● INFORMATION ET SENSIBILISATION

Nous sensibilisons nos collaborateurs à l'environnement. Nous incitons nos collaborateurs à devenir éco-citoyens.

● EAU

Nos robinets sont équipés de dispositifs permettant la réduction du débit de l'eau sans altérer sa pression. Nos toilettes sont équipés de chasses d'eau économes 3/6L

● ENERGIES

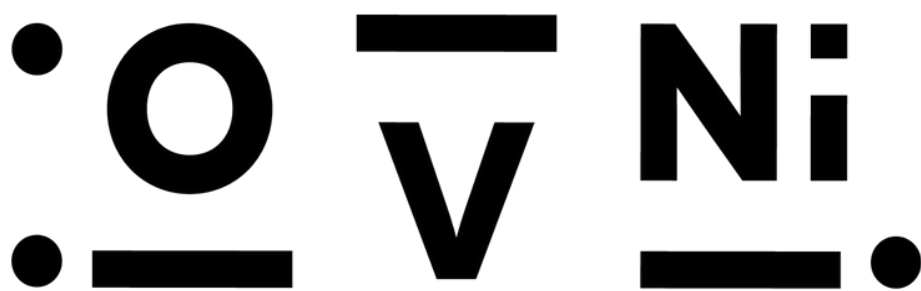
Le lieu est équipé d'ampoules LED basse consommation d'énergie. Des détecteurs de présence ont été installés dans l'établissement. Des travaux d'isolation du toit ont été fait et un double vitrage a été installé sur les fenêtres.

● DECHETS

Nous effectuons le recyclage du verre et favorisons les bouteilles consignées. Nous effectuons le recyclage des emballages et des cartons. Nous réutilisons le papier sous forme de brouillon et le recyclons après utilisation. Nous compostons les déchets organiques. Nous recyclons les piles usagées, cartouches d'imprimantes et ampoules.

"Ensemble, mettons toute notre énergie pour un avenir durable"

Odile Redolfi,
Directrice



Objectif Vidéo Nice

<https://www.ovni-festival.fr/>

contact@ovni-festival.com